

Engagement Étudiant



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

SCOLARITÉ CENTRALE ET GESTION DES ÉTUDIANTS



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALE « ENGAGEMENT ÉTUDIANT »

▪ PUBLIC VISE

Sont concernés les étudiants s'engageant à titre bénévole dans la vie universitaire et extra universitaire, par exemple en portant un projet innovant et original, ou via leur implication au sein d'une association ou leur activité de représentation.

▪ OBJECTIFS

- Cette unité d'enseignement transversale vise à valoriser l'engagement étudiant.
- Elle met à la disposition de l'étudiant des connaissances théoriques destinées à lui permettre d'assumer son engagement étudiant. A l'issue de cette formation, l'étudiant doit donc avoir accompli son engagement en utilisant de façon adéquate les connaissances dispensées.

▪ CONTENU THEORIQUE

Nombre d'heures : 14h CM

▪ **Connaissance de l'Université** - 4h CM

Ce module vise à donner aux étudiants une connaissance globale de l'Université, de ses missions, de ses règles de fonctionnement et de ses relations avec ses divers partenaires.

- Statuts et règlement intérieur de l'uB ;
- Structure administrative et fonctionnement, organigramme ;
- Interactions de l'Université avec ses partenaires ;
- Instances nationales.

▪ **Gestion d'une association. Règles juridiques et comptables** - 6h CM

Ce module vise à donner aux étudiants les outils juridiques et comptables nécessaires au fonctionnement de l'association. Seront précisées aussi les règles spécifiques en vigueur à l'uB concernant la vie des associations des campus.

- Rédaction des statuts. Principe de liberté contractuelle ;
 - Caractère normatif et informatif des statuts ;
 - Répartition des pouvoirs, modalités de fonctionnement des organes collégiaux ;
 - Responsabilité de l'association, de ses bénévoles et salariés, de ses dirigeants ;
 - Assurances ;
 - Aspects comptables ;
 - Dispositif en vigueur au sein de l'uB.
- **Gestion de projets et management - 4h CM**
 Ce module a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir les outils de gestion, de management et de communication permettant de mener à bien un projet.
- Etablissement de budget ;
 - Recherche de partenariat et de subvention ;
 - Planification d'événement, répartition des tâches ;
 - Communication en général, prise de parole en grands groupes ;
 - Management d'équipes, communication interne ;
 - Stratégie de communication externe.

▪ **ÉVALUATION**

Les étudiants seront évalués sur la réalisation de leur projet. Ce projet pourra constituer :

- soit en la réalisation d'une action concrète originale et innovante. La réalisation du projet, les difficultés rencontrées, la procédure suivie et la façon dont les connaissances dispensées au cours de la formation ont été mises en œuvre seront décrites dans un rapport écrit, qui fera l'objet d'une soutenance orale devant un jury.
- soit en une réflexion théorique portant sur l'un des champs de connaissances abordés au cours de la formation théorique et s'appuyant sur l'engagement de l'étudiant au sein de l'université. Cette réflexion fait aussi l'objet d'une soutenance devant jury.
- Dans les deux hypothèses, le rapport écrit sera évalué sur 35 points, la soutenance orale étant notée sur 5 points. Au cours de la soutenance orale, devra être en priorité évaluée la capacité de l'étudiant à argumenter et convaincre son auditoire. Le jury est constitué par le responsable pédagogique de l'UE engagement étudiant, un enseignant de l'UE, et le cas échéant une personne extérieure ayant pu apprécier l'activité de l'étudiant.

▪ **CONTACTS**

Enseignant-référent : **Jean-François ROULOT**, jean-françois.roulot@u-bourgogne.fr
 Faculté de Droit et Science Politique - Bureau 204 B

Information/inscription : **Maison de l'Etudiant**
Dominique LAURET-CLERICI
dominique.lauret-clerici@u-bourgogne.fr